

REGLEMENT DES ACTIVITÉS ENFANTS (4-7 ans)

Veyrier, le 27 janvier 2021

Madame, Monsieur, Chers parents,

Vous trouverez dans ce document des informations sur le déroulement des accueils et l'encadrement ainsi que les règles que votre enfant devra respecter.

Encadrement : Les encadrants des demi-journées du mardi et du jeudi seront Roosevelt Choute, moniteur et un second moniteur si le nombre d'inscrits excède 8 enfants, ainsi que Mélanie Berney ; animatrice socioculturelle responsable de cette prise en charge. Sur le vendredi (sortie raquettes & luge), Lydie Gauge et Mélanie Berney seront présentes ainsi que des moniteurs en suffisance en fonction du nombre d'enfants inscrits (norme FASE = 1 adultes pour 8 enfants).

Horaires : Accueil dès 12h avec un pique-nique ou au plus tard à 14h. Dès 17h, votre enfant peut rentrer à la maison si vous le lui autorisez. Soit il peut rentrer seul, soit une personne autorisée viendra le chercher entre 17h et 18h. Au-delà de 18h, nous ne sommes plus responsables de la garde de votre enfant.

Déroulement de la demi-journée : Un goûter sera fourni aux alentours de 16h. Votre enfant pourra boire de l'eau durant toute la journée. De ce fait, nous vous demandons de **ne donner aucune nourriture, ni boissons** à votre enfant, ceci **à cause de jalousie et également à cause des allergies** de plus en plus nombreuses dues au risque d'échange d'aliments. L'après-midi sera consacrée aux activités précitées dans le programme.

Equipement : Il est important que votre enfant soit muni de **vêtements peu dommageables** et de bonnes chaussures. Il n'est pas impossible que nous sortions prendre un peu l'air. C'est pourquoi nous vous demandons de veiller à donner des habits adéquats à l'humidité et à la température extérieure, en fonction de la météo. Pour la sortie luge, votre enfant doit impérativement avoir un équipement pour la neige, des chaussures imperméables, des gants, un bonnet, des lunettes de soleil, éventuellement un casque et avoir mis de la crème solaire. Il est demandé également à ce que votre enfant emporte une gourde remplie d'eau.

Nous vous rappelons que tous les habits et affaires de vos enfants doivent obligatoirement être marqués à leurs noms. Cela évitera à tout le monde de pénibles moments de stress lors des recherches de vêtements.

Activités : L'objectif des activités enfants est de privilégier la rencontre, le partage, la découverte, la tolérance et d'accepter les différences de chacun. Il s'agit également de permettre à l'enfant de s'initier à la vie en groupe et de favoriser l'expression et la créativité. Des activités sportives, ludiques, créatives, culturelles et environnementales seront proposées.

Excursions/Sorties : Sachez qu'il est fort probable que nous fassions des excursions de tous genre et que nous nous déplaçons donc à pied, avec les TPG, avec un autocar. En cas de faible enneigement, la sortie luge sera transformée en ballade sur le Jura. En cas de trop mauvais temps, la sortie luge pourrait être annulée et remplacée par des activités à Veyrier car au vu de la situation sanitaire, il nous est impossible de nous rendre dans des lieux fermés.

Absences : Au cas où votre enfant ne viendrait pas, nous vous remercions de nous en avertir au plus vite au 078.649.06.61

MESURES SANITAIRES COVID-19

L'année 2020 étant une année bien particulière, les centres aérés et les activités sont soumis aux mêmes règles et conditions d'hygiène édictées par le Conseil Fédéral et suivies par le DIP.

Veuillez bien prendre note que :

- **Les enfants de moins de 12 ans ne sont plus tenus de respecter la distance minimale de 2 mètres entre eux ainsi qu'avec les adultes. Ces derniers peuvent fréquenter les activités tant qu'ils ne sont pas malades et qu'ils ne vivent pas avec une personne malade du COVID-19.** Les enfants déjà atteints d'une autre maladie doivent respecter les principales mesures de protection liées à la maladie.

- **Dans la mesure du possible, les jeunes de plus de 12 ans et les adultes doivent respecter la règle de distance physique de 2 mètres. Ces derniers peuvent fréquenter les activités tant qu'ils ne sont pas malades et qu'ils ne vivent pas avec une personne malade du COVID-19.**

ATTENTION : les équipes d'animation se donnent le droit de refuser les enfants malades.

Voici **les règles d'hygiène et de conduites** que nous appliquerons et ferons appliquer aux enfants, aux jeunes et aux adultes pour réduire la transmission virale :

- Se laver soigneusement et régulièrement les mains

- Ne pas serrer la main, ni faire la bise

- Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude

- Garder ses distances

- Se laver les mains lors de leur arrivée. Les essuyer avec des serviettes à usage unique.

- Nettoyer à intervalles réguliers les surfaces, les interrupteurs, les poignées de porte et de fenêtre, les rampes ainsi que les infrastructures sanitaires.

Pour plus de détails, veuillez consulter notre « plan de de protection v3 » dans la rubrique COVID-19 de notre site internet : www.cl-veyrier.ch

Règlement : Nous attirons votre attention sur l'importance des règles de civilité qui doivent être respectées par les enfants inscrits aux mercredis aérés du Centre de Loisirs de Veyrier :

Il s'agit notamment de se dire bonjour en arrivant, **d'écouter et de respecter les consignes données par les adultes**, de respecter l'autre dans sa différence et de se dire au revoir avant de quitter le Centre de loisirs.

Nous demandons également à votre enfant de venir, au Centre de loisirs de Veyrier, **sans** :

- Téléphone portable, iPhone, SmartPhone, etc.
- consoles de jeux
- I pod, MP3, autres objets électroniques musical
- Argent de poche
- Bonbons et autres sucreries ou goûter personnel
- Objets tranchants ou dangereux (couteau, pétard etc.)

Nous comptons sur vous, Madame, Monsieur, Chers, parents, pour que ces règles soient respectées. Nous nous réjouissons de passer ces moments avec votre enfant et de partager avec le groupe d'enfants, jeux, sorties, échanges et expériences.

Nous insistons sur la participation des parents pour accompagner leur enfant dans la découverte du programme et aussi pour transmettre à l'équipe d'animation toute difficulté que l'enfant pourrait rencontrer dans le cadre de ces activités.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous présentons, Madame, Monsieur, Chers parents, nos cordiales salutations.

Les animatrices socioculturelles du Centre de Loisirs et de Rencontres de Veyrier

Mélanie BERNEY & Lydie GAUGE